



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 05/06/2026 A 18H30

Présents :

Mme BERTHIER Fanny, Mme BOUDIGUES Sandrine, M. CHAMPION Jean-Pierre, Mme DEBOFFLES Céline, Mme DELLOUE Alexandra, M. DEVAUX Patrick, M. MABRU Philippe, M. MONTERNIER Pierre-Axel, M. POULAIN Christophe, M. QUILLIEN Alexandre, Mme SEIGNEURET Vanessa, M. VANNIER Thomas, Mme VERNUS-PROST Nathalie, Mme VETTER Marlène

Absent(s) :

M. REY Didier

Secrétaire de séance : Mme VERNUS-PROST Nathalie Président de séance : M. CHAMPION Jean-Pierre

Puis selon l'ordre du jour :

1 - Validation du procès-verbal du 19 mai 2026

Mme Alexandra DELLOUE demande une modification dans le point 9 : questions diverses.

La phrase est modifiée ainsi : Madame DELLOUE demande si, en tant que référente scolaire, il ne serait pas possible d'avoir les dates d'invitation aux conseils d'école. Monsieur Le Maire l'informe qu'elle ne recevra d'invitation qu'un mois environ avant les réunions.

2 - Sénatoriales : élection des délégués composant le collège électoral (délibération n°2026-06-01)

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que dans la perspective des élections sénatoriales du 27 septembre 2026, le conseil municipal doit désigner trois délégués municipaux et 3 suppléants composant le collège électoral sénatorial.

Le mode de scrutin reste inchangé soit un scrutin majoritaire uninominal ou plurinominal à deux tours.

Après avoir composé le bureau de vote, les élections ont lieu.

Le procès-verbal annexé à la présente délibération indique que :

- **SONT ELUS** titulaires Nathalie VERNUS-PROST, Thomas VANNIER et Jean-Pierre CHAMPION
- **SONT ELUS** suppléants Patrick DEVAUX, Philippe MABRU et Christophe POULAIN
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tout document en rapport avec cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 19h00.

Secrétaire de séance
Nathalie VERNUS-PROST

Maire
Jean-Pierre CHAMPION